



Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des Réglementations et des Élections

Bourg-en-Bresse, le 03 mai 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DÉPOT DES CANDIDATURES

Les déclarations de candidature pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale seront reçues :

**à la Préfecture de l'Ain – direction de la réglementation et des libertés publiques
bureau des réglementations et des élections – 1er étage**

- ***pour le 1^{er} tour :***

- du lundi 15 mai 2017 au jeudi 18 mai 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- le vendredi 19 mai 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

- ***pour le 2^{ème} tour :***

- le lundi 12 juin 2017 de 14 h 00 à 17 h 00
- le mardi 13 juin 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Les emplacements d'affichage sont attribués par voie de tirage au sort.

Pour tout renseignement sur les candidatures, veuillez consulter le site internet de la préfecture www.ain.gouv.fr (rubrique élections citoyenneté).

Tout complément d'informations peut être obtenu en téléphonant
au 04.74.32.78.50 ou 04.74.32.78.49

Le Préfet
pour le préfet,
le secrétaire général

Philippe BEUZELIN

Contact presse Préfecture : pref-communication@ain.gouv.fr

Annie CAMPAN 04 74 32 78 33